

02/12/2020

Avis defavorable

Monsieur le Commissaire de l'enquête

Les éoliennes sont un gouffre financier et un désastre écologique.

Beaucoup de défenseurs de l'environnement et d'autres écologistes sont étonnamment silencieux lorsqu'il s'agit de hausser la voix contre le déversement de tonnes de bétons dans nos campagnes.

Les atteintes connues à la biodiversité ne semblent pas émouvoir les défenseurs de l'environnement.

Le scandale environnemental et la dévastation de nos paysages suscite auprès des populations un rejet croissant.

Quelle agression que ces engins métalliques qui peuvent atteindre 200 m de hauteur et à 500 m d'une habitation. L'expérience montre que toutes les habitations perdent alors dans un rayon de quelques kilomètres entre 30%/40% de leur valeur, comme l'ont vérifié les notaires dans ces zones.

Aujourd'hui pour faire tenir ces monstres il faut, outre atteinte à l'environnement 2500 m³ de béton leur démantèlement pose le problème de qui paiera dans 20 ans quand les promoteurs auront sans doute disparu.

Alors que la réserve prévue de 50.000 euros est ridiculement faible au regard des premières expériences estimées à 450,000 euros.

Comment seront recyclés les terres rares, aujourd'hui nécessaires à leur fonctionnement. Que faire aussi des pales et des mâts ces questions devrait préoccuper les Mairies et les propriétaires bailleurs.

L'éolien ne fonctionne que grâce à l'état qui multiple les avantages en faveur des promoteurs.
Il faut faire savoir à l'opinion que ces éoliennes n'ont aucune influence dans la lutte contre le réchauffement climatique avec une intermittence de 24 % d'efficacité entraînerait la construction des nouvelles centrales à gaz évidemment polluantes.

C'est pour toutes ces raisons que je dis Non au projet de St Sornin Leulac et St Sornin /Chateauponsac.

Cordialement

M Jean Francois Larraud